

FINANCE DURABLE

- INCÉGRER LE PRINCIPE DE DOUBLE

 MACÉRIALICÉ DANS L'ENSEMBLE DES

 POLICIQUES D'INVESCISSEMENCS EC

 DE FINANCEMENC DES INSCICUCIONS

 FINANCIÈRES
- Développer des méthodologies de stress tests climatiques transparentes et accessibles
- sonder précisément les préférences environnementales et sociales des épargnants
- DÉVELOPPER DES FACILITÉS DE CRÉDITS
 ET DE FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS
 ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE VERTE
- DOCET LES TÉGULACEURS DE MOYENS nécessaires pour assurer la réalicé ec La conformicé des praciques durables

VOS EXPERTS:



OLIVIERMEGE FONDACEUR DE REAL QUALICY RACING (RQR)



SCÉPHANE VOISIN INSCICUC LOUIS BACHELIER EXPERC EN FINANCE VERCE



VOUS accompagner pour investir durablement

Après la COP21 et la mise en œuvre de l'Accord de Paris qui formalise dans son article 2.C le rôle clé de la finance dans l'atteinte des objectifs climatiques, la prise en compte des questions environnementales et sociales par les institutions financières a changé de dimension pour devenir un axe majeur de leur stratégie.

Le plan d'action Européen pour la finance durable et l'articulation du Green Deal autour des mécanismes de son financement ont achevé d'intégrer les enjeux ESG au cœur du modèle opérationnel de l'écosystème financier (banques, assureurs, société de gestion et prestataires variés). La dynamique des obligations durables (green, social et impact bonds), de l'investissement responsable et le verdissement des indices de place (lancement du CAC 40 ISR) illustrent cette dynamique. Les crises majeures auxquels nous faisons face, qu'elles soient sanitaire, climatique et de biodiversité contribuent à accélérer la prise de conscience des limites de la finance de marché mais aussi, comme l'indiquait Jean-Claude Junker lors du lancement du plan d'action européen pour la finance durable, de faire en sorte que celle-ci, ayant clairement fait partie des problèmes, démontre qu'elle se range désormais dans le camp des solutions; comme le disait la pionnière de la finance durable Ami Domini, la façon dont nous investissons crée le monde dans lequel nous vivons.

LES OBJECTIFS

L'urgence climatique et environnementale appelle à une mobilisation financière sans précédent, notamment par ses montants : selon les experts, entre 3 et 5 trillions de dollars par an sont nécessaires pour financer la transition énergétique et écologique tout en assurant un redémarrage économique post COVID qui soit soutenable et acceptable socialement.

La menace climatique et environnementale appelle également à se doter des moyens de mieux appréhender et mesurer les risques émergents qui commencent déjà à frapper les activités économiques et impacter les équilibres géopolitiques : incendies, sécheresses, inondations, pollutions, déplacement des populations et pandémies ne sont que les prémices de bouleversements de plus en plus incontrôlables. Selon Nick Stern, la hausse des températures cache un enjeu encore plus inquiétant : la hausse de l'incertitude ; qui conduit les assureurs à déclarer qu'ils seront sans doute incapables de remplir leur rôle dans un monde au-delà de 3° de réchauffement.

La finance durable repose donc sur deux piliers (la double matérialité au sens de la directive NFRD et du règlement SFDR) : contribuer à la résilience de l'économie aux défis climatiques et écologiques et contribuer au financement de la transition vers une économie décarbonée et soutenable ; l'un, bien sûr ne va pas sans l'autre.

Le monde de la finance :

Confrontées à une nouvelle dimension extrafinancière de nature environnementale et sociale, formalisée par de nouvelles obligations réglementaires et une attente forte de ses parties prenantes, les institutions financières et leur écosystème sont sommés d'apporter des réponses robustes, cohérentes et efficaces tant du point de vue de leur politique d'investissement et de financement que de la maitrise de leur risque. L'intégration dans la directive MI-FID d'une nouvelle question sur les préférences sociétales des épargnants crée l'obligation d'offrir des produits financiers qui répondent réellement à ces attentes, sans greenwashing.

Le monde des entreprises :

Soumis également à des réglementations de plus en plus exigeantes sur leurs impacts environnementaux et sociaux et leur pilotage des risques associés, les entreprises ont un devoir de transparence vis-à-vis de leurs parties prenantes et en particulier de leurs actionnaires et du système financier. Comme le recommande l'initiative TCFD mise en place par le G20, parce qu'elles sont en amont de la chaine de connaissance et d'informations des enjeux de risques et d'impact du climat, les entreprises doivent faire preuve de transparence sur ces sujets afin que les institutions financières puissent les prendre en compte à leur tour dans leurs politiques d'investissement et de financement. Le Green Deal européen articulé sur 6 objectifs environnementaux à travers une taxonomie exigeante crée des conditions d'éligibilité nouvelles pour les entreprises qui veulent bénéficier du nouvel effort de financement de 1000 milliards d'euros et des 750 mds d'euros du plan de relance qui s'appuie en partie (37%) sur les mêmes objectifs environnementaux.

Le monde des collectivités publiques :

Les collectivités territoriales et de manière plus générale les entités publiques dont les investissements s'inscrivent naturellement dans une mission d'intérêt général de long-terme, répondent désormais aux même conditions de durabilité pour leurs investissements dans l'immobilier et les infrastructures, des classes d'actif majeures pour réussir la transition écologique, avec des enjeux décisifs pour l'adaptation au changement climatique et la protection de la biodiversité ; deux objectifs prioritaires du Green Deal européen que le système financier dans son ensemble doit apprendre à intégrer et respecter.

NOS Proposicions

Intégrer le principe de double matérialité dans l'ensemble des politiques d'investissements et de financement des institutions financières : prendre en compte le risque climatique sur l'investissement mais aussi le risque de l'investissement sur le climat.

Développer des **méthodologies de stress tests climatiques** (banques et assureurs) qui soient robustes et dont les résultats soient transparents et compréhensibles par la Société civile. S'engager à sonder précisément les préférences environnementales et sociales des épargnants et à leur **proposer des produits d'investissements en phase avec leurs attentes.**

Développer des facilités de crédits et de financement pour les activités éligibles à la taxonomie verte (et à l'avenir sociale) et d'autres mécanismes structurels d'incitations aux investissements verts

Doter les régulateurs de moyens nécessaires pour assurer la réalité et la conformité des pratiques durables avec les règlementations européennes.





TREEES

Transicion lab ec réseau d'expercs echiques pour l'environnemenc ec la sancé

42, rue de Lisbonne 75008 paris

contact@treees.eu